

1. Dans un contexte d'effort budgétaire attendu de la part des collectivités, dans quelle mesure les Départements subissent davantage les désengagements de l'Etat ?

Aucun Département ne conteste la nécessité de faire des efforts, nombre d'entre eux ont effectué d'importants efforts pour maîtriser leur budget de fonctionnement. Mais les efforts supplémentaires à fournir doivent être justes, proportionnés, efficaces et respectueux du principe d'équilibre.

Or, en raison de la baisse drastique des dotations, les recettes budgétaires des Départements sont fragilisées à l'extrême.

Au-delà de leurs missions obligatoires, les Départements sont asphyxiés par le financement de dépenses effectuées pour le compte de l'Etat : il s'agit notamment du financement des trois allocations individuelles de solidarité nationale (AIS), dont le RSA.

On peut également mentionner l'impact croissant des dépenses déguisées imposées par l'Etat, comme les impacts financiers de la « Loi vieillissement » (loi ASV).

L'Etat ne peut plus continuer à imposer aux Départements une rigueur budgétaire qu'il ne s'impose pas à lui-même, voire à les considérer comme une simple variable d'ajustement pour pallier à ses défaillances dans l'exercice de ses missions de service public.

2. Comment les Départements font-ils face, aujourd'hui, à cette situation de grande fragilité financière ?

Les Départements sont des collectivités en permanente évolution.

Beaucoup d'entre eux, prenant acte des difficultés auxquelles ils sont confrontés, ont défini, en début de mandature, une feuille de route financière qui donne la priorité à la maîtrise des dépenses et de la fiscalité.

Ils ont fait d'importants efforts depuis plusieurs années pour réduire leurs coûts de fonctionnement afin de pouvoir continuer à assurer leurs missions de service public. Néanmoins, comme l'a indiqué la Cour des Comptes, de nombreux Départements ont dû, en 2014, supprimer des dispositifs d'accompagnement des personnes en difficulté, augmenter les impôts ou encore baisser leurs investissements pour assurer l'équilibre de leur budget.

3. Pourquoi les Départements ont choisi de se mobiliser maintenant ?

Cette mobilisation intervient alors que l'Etat n'a pas voulu répondre aux attentes, exprimées unanimement par les Départements, en jouant la stratégie de l'enlisement et en leur proposant des solutions inacceptables. (Cf : <http://www.departements.fr/content/financement-du-rsa>).

Par ailleurs, d'autres sujets tout aussi épineux, comme celui de la prise en charge des Mineurs non Accompagnés (ex-Mineurs Isolés Etrangers), alourdissent et impactent les finances départementales. Pour rappel, les Présidents des Départements ont adopté, fin juin, à l'unanimité une motion mettant l'Etat face à ses responsabilités.

Le moment est donc venu, en amont du Congrès des Départements qui aura lieu des 5 au 7 octobre prochain au Futuroscope de Poitiers, de mobiliser largement l'ensemble de nos concitoyens dans le cadre d'une campagne nationale, du 19 septembre au 24 septembre.

4. Pourquoi avoir rompu les négociations relatives au RSA avec le Gouvernement en juin dernier ?

En proposant la recentralisation totale du financement du RSA mais en refusant tout compromis, le Gouvernement a fait fausse route.

Cette proposition de recentralisation revenait, pour les Départements, à « passer l'éponge » sur une ardoise de 20 milliards d'euros que l'Etat leur doit, correspondant aux restes à charge constatés entre 2004 et 2016.

Les solutions qui auraient permis de sortir les Départements de l'impasse actuelle n'ont pas été proposées. Dans ces conditions, le recours à un fonds d'urgence sera indispensable pour une quarantaine de Départements d'ici à la fin 2016.

Dans les mois à venir, ils continueront leur combat pour poursuivre et améliorer l'efficacité des politiques d'insertion qu'ils conduisent. L'ADF maintient sa demande auprès du Gouvernement : l'Etat doit assumer la prise en charge totale du "reste à charge" qu'ils doivent payer chaque année au titre du RSA.

5. Que se passera-t-il si le Gouvernement reste sourd aux demandes répétées des Départements ?

Les Départements seront amenés à en tirer toutes les conséquences et à prendre des mesures pour retrouver des marges de manœuvre budgétaires. Et ce, même si cela impactait des engagements pris vis-à-vis de l'Etat, comme le financement de certains projets des contrats de plan Etat-Région, ou d'autres partenaires, comme le versement du RSA aux Caisses d'Allocations Familiales (CAF).

Par ailleurs les investissements d'avenir, aujourd'hui largement soutenus par les Départements, tel le déploiement du Très Haut Débit dans les territoires ruraux, pourraient également souffrir de ces difficultés budgétaires.

Les Départements pourraient également décider de conditionner le versement du RSA à l'inscription de ses bénéficiaires à Pôle Emploi. Il est estimé, à ce jour, que seuls entre 35 et 45% des 2,3 millions de bénéficiaires du RSA sont inscrits à Pôle emploi.....

Néanmoins, les Départements ne sacrifieront pas les missions qui leur sont confiées par la Loi en matière d'aménagement du territoire et confirmées par la loi NOTRe de 2015, comme la gestion des routes et des collèges.

6. Quelles sont les perspectives pour les Départements ?

Grâce à ses politiques sociales innovantes et ses investissements, le Département est le premier acteur des solidarités humaines et territoriales : il est la collectivité de proximité moderne et opérationnelle, principalement en milieu rural dont le Département est souvent le premier partenaire.

Plus que jamais, le Département est le maillon indispensable pour assurer les services publics essentiels au quotidien de 66 millions de Français.

Mais l'avenir du Département ne pourra être assuré que si l'Etat cesse de se désengager et d'abandonner les Départements face à leurs missions de Service public en diminuant unilatéralement ses dotations.

7. En conclusion, que souhaiteriez-vous dire à nos concitoyens ?

Cette mobilisation doit répondre à deux enjeux essentiels :

- Informer et sensibiliser nos concitoyens au désengagement de l'Etat et aux dangers qu'il fait ainsi peser sur la qualité des Services Publics dont ils bénéficient au quotidien et auxquels ils contribuent.
- Leur faire prendre conscience des investissements et du coût de fonctionnement que ces services publics représentent pour le Département.

Par leur mobilisation, les Départements appellent, non seulement le Gouvernement, mais aussi nos concitoyens, à plus de responsabilité afin qu'ils puissent continuer à exercer leurs missions essentielles au sein de notre République.